

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

Délibération : **N° 2019-11-138**  
OBJET : **MARCHÉ - FOURNITURES DE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LES BESOINS DE LA CUISINE CENTRALE**  
Nomenclature : **1.1.8**

**En exercice** : 29 membres

**Présents** : 24

**Pouvoirs** : 4

**Absent** : 1

**Votants** : 28

Délibération comportant :

Annexe : /

Le dix-huit novembre deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le huit novembre deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Yvon LERAT, Chantal PERRUCHET, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Elisabeth VENTROUX, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

**Les membres ayant donné un pouvoir :**

Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Gil RANNOU, Mickaël MENDES donne pouvoir à Alain ROYER, Catherine HENRY donne pouvoir à Catherine CADOU, Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCE

**Le membre absent** : Gwénola LEBRETON

**Rapporteur** : Madame Marie-Madeleine REGNIER

La commune de Treillières a ouvert une consultation « fournitures de denrées alimentaires pour les besoins de la cuisine centrale ».

Dans le cadre de cette opération, un avis d'appel à la concurrence a été transmis pour publication le jeudi 18 juillet 2019. La date de remise des offres a été fixée au 13 septembre 2019 – 12H00.

Vu la délibération n° 2014-04-07 du 22 avril 2014 relative à la constitution de la commission d'appel d'offres,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 15 octobre 2019,

Est exposé ce qui suit :

**Objet du marché**

Il s'agit d'un accord-cadre à bon de commande avec un minimum et un maximum conclus avec plusieurs titulaires (3 maximum) par lot. Les prestations sont réparties en 19 lots.

Lot	Désignation	Mini	Maxi
1	Légumes et fruits frais, 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> gammes et fruits secs	1 000	25 000
2	Légumes et fruits biologiques frais, 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> gammes	1 000	10 000
3	Produits surgelés : Poissons, crustacés.	1 000	15 000
4	Produits surgelés : Viandes, volailles, plats cuisinés	1 000	15 000
5	Produits surgelés : légumes	1 000	22 000
6	Produits surgelés : pâtisseries, viennoiseries, sorbets, glaces et produits festifs	1 000	20 000
7	Epicerie	1 000	25 000
8	Epicerie bio : biologique	1 000	10 000
9	Produits laitiers et ovo produits	1 000	30 000
10	Produits laitiers fermiers biologiques	1 000	15 000
11	Viandes fraîches, bœuf, veau, agneau	1 000	38 000
12	Volaille fraîche	1 000	20 000
13	Volaille fraîche Bio	1 000	7 000
14	Charcuterie fraîche, saucisserie	1 000	12 000
15	Viande fraîche de porc	1 000	15 000
16	Viande fraîche de porc Bio	1 000	5 000
17	Produits élaborés frais	1 000	11 000
18	Produits de la mer élaborés frais	1 000	22 000
19	Poissons frais	1 000	18 000

### **La durée du marché**

La durée du marché est de 1 an (01/01/2020 au 31/12/2020), reconductible 3 fois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

### **La procédure**

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert.

### **Attribution**

Le jugement des offres est effectué dans les conditions prévues dans le Code de la commande publique. Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

- 1) Valeur technique de l'offre (coefficient de pondération : 50%)
- 2) Prix (coefficient de pondération : 20%)
- 3) Délais d'exécution (coefficient de pondération : 30%)

La valeur technique s'appuie sur les fiches techniques fournies, la qualité du produit (aspect, goût), et sur la valeur du produit en terme de développement durable. Les échantillons fournis par les candidats ont complété et optimisé l'analyse sur la qualité du produit.

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20191118-2019-11-138-DE  
Date de télétransmission : 21/11/2019  
Date de réception préfecture : 21/11/2019

Après analyse technique et financière de l'ensemble de ces dossiers par le responsable de la restauration, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 octobre 2019 pour l'attribution des lots :

LOT		FOURNISSEUR RETENUS		
1	Légumes et fruits frais plus 4ème et 5ème gammes et fruits secs	FRUIDIS	POMONA TERRE AZUR	
2	Légumes et fruits biologiques frais, 4ème et 5ème gammes	FRUIDIS	POMONA TERRE AZUR	MANGER BIO 44
3	Produits surgelés : Poissons, crustacés	HERVE F PASSION FROID	SYSCO	SAS ACHILLE BERTRAND
4	Produits surgelés : Viandes, volailles, plats cuisinés	HERVE F PASSION FROID	SYSCO	
5	Produits surgelés : Légumes	TRANSGOURMET	HERVE F PASSION FROID	SYSCO
6	Produits surgelés : Pâtisseries, viennoiseries, sorbets, glaces et produits festifs	HERVE F PASSION FROID	SYSCO	SIRF
7	Epicerie	EPISAVEURS	LOLLIVIER PRO A PRO	
8	Epicerie BIO	SOCIETE POUPART	EPISAVEURS	MANGER BIO 44
9	Produits laitiers et ovo produits	HERVE F PASSION FROID	TEAM OUEST	
10	Produits laitiers fermiers biologiques	MANGER BIO 44		
11	Viandes fraîches bœuf, veau et agneau	SOCOPA VIANDES	SAS ACHILLE BERTRAND	
12	Volaille fraîche	SDA	SAS BEZIAU	HERVE F PASSION FROID
13	Volaille fraîches BIO	SAS GUILLET		
14	Charcuterie fraîche, saucisserie	SAS BERNARD	HERVE F PASSION FROID	SIRF
15	Viande fraîche de porc	SOCOPA VIANDES	SAS BERNARD	
16	Viande fraîche de porc BIO	Lot déclaré sans suite, les produits proposés par le candidat ne sont pas adaptés à la restauration des enfants		
17	Produits élaborés frais	ESPRI RESTAURATION	HERVE F PASSION FROID	
18	Produits de la mer élaborés frais	CAP MAREE	HERVE F PASSION FROID	POMONA TERRE AZUR
19	Poisson frais	CAP MAREE	VIVES EAUX	

Vu la présentation faite en commission famille, éducation, solidarité le 06 Novembre 2019,

**Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :**

**- D'AUTORISER M. le Maire à signer les actes d'engagement de chacun des lots.**

**Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme.

Treillières, le 18 novembre 2019  
Le Maire, Alain ROYER.

Accusé de réception en préfecture  
044-214402094/201931718-2019-11-138-DE  
Date de télétransmission : 21/11/2019  
Date de réception en préfecture : 21/11/2019